

TARIFS TRIMESTRIELS 2018-2019 (rentrée de Septembre 2018)

PRATIQUE INDIVIDUELLE

	Tarif
Éveil musical, initiation musicale ou solfège seul	50 €
Instrument (Solfège et pratique collective compris)	200 €
15 minutes supplémentaires de cours individuel	80 €

PRATIQUES COLLECTIVES

	Élèves de l'EMMB en cours individuels	Autres
Batucada (percussions brésiliennes)	Gratuit (inclus)	15 €
Ensemble vocal « Des Constrasté.e-s »	Gratuit (inclus)	25 €

ATELIERS

	Élèves de l'EMMB en cours individuels	Autres
Classe multi-claviers	Gratuit (inclus)	60 €
Musique en groupe	Gratuit (inclus)	60 €
The Voice (groupe vocal 8-16 ans)	Gratuit (inclus)	60 €

L'adhésion annuelle à l'EMMB, d'un montant de 20 € (frais d'inscription, secrétariat, assurances ...) est à régler avec le premier trimestre. Elle est due une fois par an et par famille.

Concernant les cours d'instruments et de solfège, le paiement des cotisations est effectué par trimestre (soit 3 trimestres réglables à l'avance).
Les cours sont dispensés durant l'année scolaire (sauf vacances scolaires et jours fériés).

Pour 2 élèves par famille, remise de 10 %. Pour 3 élèves par famille ou plus, remise de 15 %.
Sont exclus de cette règle la batucada, l'ensemble vocal (tarif unique), et les ateliers.
Attention, toute inscription après le 31 Décembre ne bénéficiera pas de remises.

À l'inscription, pensez à apporter votre chéquier pour remettre 3 chèques (1 pour chaque trimestre) et 3 enveloppes timbrées (sauf si vous communiquez votre adresse email)
Les chèques seront encaissés chaque début de trimestre.
Bons CAF acceptés / Facture délivrée sur demande.

TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ

ENSEIGNEMENTS MUSICAUX

Éveil musical (45 minutes / semaine) : à partir de 3 ans.
Initiation musicale (45 minutes / semaine) : à partir de 6 ans.

Solfège (1 heure/semaine)
Au-delà des cours d'instruments, le solfège est indispensable à l'apprentissage de la musique. Il est compris dans le tarif trimestriel global.

Solfège ado/adulte (1 heure/semaine)
Des cours de solfège sont proposés aux adolescents à partir de 15 ans et aux adultes.

Instrument + Solfège + pratique collective ou atelier
C'est la formule naturelle : l'enfant apprend un instrument en cours particulier avec un professeur et suit des cours collectifs de formation musicale (solfège). Selon l'âge et le niveau, l'élève totalise généralement 1 h 30 de cours (instrument + solfège) par semaine hors vacances scolaires et jours fériés. Il peut aussi bénéficier des pratiques collectives gratuitement (selon places et niveaux) : batucada, ensemble vocal, atelier groupe...

45 minutes de cours individuel à partir du deuxième cycle
Les élèves ayant validé leur premier cycle (par un examen) bénéficient de 45 minutes de cours individuel hebdomadaire.

Batucada
Ensemble de percussions brésiliennes : 1 h 30 de cours par semaine, le vendredi soir.

Ensemble vocal
1 h 30 de cours par semaine, le mardi soir.

Classe multi-claviers
À partir de 8 ans. Ouvert à tous niveaux. Une heure par semaine le lundi soir.

The Voice (groupe vocal)
De 8 à 16 ans. Ouvert à tous niveaux. Une heure par semaine le lundi soir.

Musique en groupe
1 h 30 tous les 15 jours, vendredi soir ou samedi après-midi.

Les instruments enseignés
Batterie, percussions, violon, violoncelle, piano, saxophone, trompette, trombone, clarinette, flûte à bec et traversière, guitare classique, folk, flûte de pan, accordéon, guitare électrique, basse électrique sont enseignés par des professeurs qualifiés.

Formules « à la carte » (instruments, solfège, ateliers) : nous consulter.

CONTACTEZ-NOUS : 06 52 16 54 27

Email : ecolemusiquemb@gmail.com - www.ecolemusique-montoisbassée.fr
EMMB - 9, rue de l'Église - 77520 Donnemarie-Dontilly